

→ D.G.J → 8001 pour classé de
le dossier Réunion de Service

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 1986

DE 8 HEURES A 9 HEURES.-

Le Ministre a réuni le Secrétaire Général et les Directeurs Généraux pour leur faire part de certains problèmes concernant la marche du service et leur rappeler les travaux urgents à faire en priorité.

1. Au Directeur Général des Sports et Loisirs.

Le Ministre lui a demandé d'étudier les voies et moyens de faire valoir le rôle du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans la réalisation des activités sportives et folkloriques.

Notre rôle premier est de diriger, coordonner et contrôler toutes ces manifestations culturelles. Nous devons en conséquence définir et clarifier sur base de règlements nos relations avec toutes les fédérations sportives et culturelles. A titre d'exemple, le Directeur Général des Sports et Loisirs doit suivre les démarches de la Fédération Rwandaise de Football Amateur auprès de la BRALIRWA pour obtenir le sponsoring du prochain Championnat de football. BRALIRWA promet à la FERWAFWA un don d'un véhicule. Il faudra étudier les problèmes que ce don peut engendrer pour leur donner des conseils (la rémunération du chauffeur affecté à ce véhicule, son utilisation, son entretien, etc ...).

Le Ministre a ensuite demandé au Directeur Général des Sports et Loisirs de raviver l'esprit d'entente qui renait parmi ses collaborateurs et leurs subalternes.

De fréquentes réunions de mise au point et de conciliation contribueront à ramener sur le bon chemin les groupes antagonistes. Il doit cependant user de son ascendance avec circonspection surtout vis à vis des individus d'un franc-parler excessif.

Il doit veiller aussi à faire sauvegarder la confiance et l'entraide entre ses collaborateurs et leurs subalternes. Chacun doit se sentir en sécurité et travailler en toute sérénité.

Aux agents sollicités par des clubs pour leurs entraînements, il doit les faire comprendre que le service prime sur les intérêts de chacun. Il doit enfin utiliser ses collaborateurs suivant les compétences de chacun.

Concernant les travaux urgents à exécuter, le Ministre a insisté sur :

- la finalisation de l'Arrêté Ministériel portant exécution de la Loi sur les Sports et Loisirs.

Le projet de cet AM sera soumis pour observations aux instances concernées à savoir les associations sportives, le Comité Olympique et le CIC en matière d'éducation, de culture, des sports, d'emploi et de Promotion des Jeunes.

- le suivi des préparatifs du Championnat Interscholaire d'Athlétisme (CHIA). Il faudra aussi contacter les organisateurs de ce Championnat pour obtenir même hors concours - la participation des athlètes qui seront sélectionnés à l'issue du stage d'athlétisme qui se termine le 22 mai 1986.

2. Au Directeur Général de la Jeunesse.

Le Ministre a insisté sur la finalisation des dossiers suivants :

- le document sur l'organisation de l'Education non formelle
- le Prospectus sur l'Année Internationale de la Jeunesse au Rwanda
- le Séminaire des Responsables de la Jeunesse dans les pays de la CEPGL. Il faudra préparer minutieusement les conférences et inviter les délégués de la CONFEJES
- les projets à soumettre à la CONFEJES en préparation de sa session de novembre 1986
- la réglementation portant sur les relations du MIJEUCOOP avec les Mouvements de Jeunesse
- le plan d'utilisation du matériel technique accordé sur le Budget 1986.

3. Au Directeur Général du Mouvement Coopératif.

Le Ministre lui a demandé de suspendre la tournée de sensibilisation sur le Mouvement Coopératif et de se consacrer sur les travaux rappelés ci-dessous :

- les dossiers à soumettre aux Organismes Canadiens lors de la prochaine mission au CANADA

- la structuration de la Centrale des Coopératives du BUGESERA-MAYAGA (CECOBM)
- le rapport sur la tournée de sensibilisation qu'il vient d'effectuer dans les 8 Préfectures
- le plan d'utilisation des subventions du Gouvernement en faveur des Coopératives.
- le rapport d'exécution des fonds gérés par le Bureau d'Aide au Développement (BAD).

4. Au Secrétaire Général.

Le Ministre a tenu à souligner la responsabilité tant administrative et politique qu'il doit assumer dans la marche du service. Sur le plan politique, il est appelé à concevoir et exécuter des mesures propres à promouvoir la politique du Gouvernement dans le cadre des attributions du Ministère.

Il lui revient de faire sauvegarder l'image de marque du Ministère tant aux mass-media qu'au public. Pour cela, il doit suivre et contrôler toutes les activités, en tout lieu et en tout temps.

Sur le plan administratif, il est appelé à administrer le personnel, distribuer les affaires, contrôler le travail de tous les services et coordonner leur action. Il doit également mettre la main dans la pâte et s'assurer lui-même que le contenu des dossiers traités par tous les services est conforme aux instructions données ou reflètent la politique du Ministère.

Comme une mère de famille il doit cultiver l'esprit de dialogue, d'équipe et de famille, chercher tous les moyens susceptibles de favoriser le moral du personnel : confiance et loyauté, entraide et conciliation pour la bonne marche du service.

En un mot, il est appelé à être "l'âne du Ministère = igicumbi cy'Urugo".

Concernant les travaux à réaliser en priorité, le Ministre a insisté sur :

- la continuation de la tournée de sensibilisation sur la relance du Mouvement Coopératif
- le suivi des entraînements de tous les groupes qui préparent les manifestations du V Juillet

- le démarrage du Service de Commercialisation des produits des Jeunes. Il faudra d'abord aménager et équiper le local devant servir de dépôt et de comptoir de vente. C'est dans ce Service que **travaillera** la Révérende Soeur Marie Tólosphore. Elle sera chargée de mener des contacts auprès des groupements socio-économiques des Jeunes, inventorier les quantités des produits disponibles, apporter des échantillons au comptoir de vente et mettre les clients en relation avec les groupements des jeunes.

Le Ministre a conclu en invitant chacun à mettre à contribution tous les agents sous ses ordres en vue d'éviter des retards dans l'exécution des travaux leur confiés et à organiser de fréquentes réunions à leur intention.

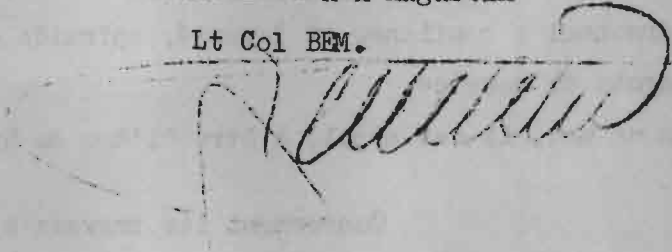
Fait à Kigali, le 15 Mai 1986

Le Rapporteur :

HATEGEKIMANA Emmanuel.-


Le Président de la réunion :

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.


Diffusion :

- Membres de la réunion